

L'AEFO conclut une entente de principe pour les enseignantes et enseignants franco-ontariens

OTTAWA, le 31 mars 2020 — Après plus de 34 jours de négociations, l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO) a conclu une entente de principe avec le gouvernement de l'Ontario et le Conseil des associations d'employeurs (CAE*) pour le renouvellement des conventions collectives des enseignantes et enseignants franco-ontariens, échues depuis le 31 août 2019. Les détails de l'entente demeurent confidentiels jusqu'à ce que les membres de l'AEFO la ratifient. La date du vote de ratification sera connue dans un futur rapproché.

« L'AEFO tient avant tout à remercier les 12 000 membres du personnel enseignant et suppléant, » a déclaré le président de l'AEFO, Rémi Sabourin. « Leur appui et leur solidarité ont soutenu nos efforts tout au long d'une ronde de négociation particulièrement laborieuse. Nous remercions également les parents et celles et ceux qui se sont joints à la lutte pour assurer le succès de nos élèves franco-ontariens et l'excellence du système d'éducation public en Ontario. »

La conclusion de l'entente de principe suspend les mouvements de grève.

**Les 12 conseils scolaires francophones.*

L'AEFO compte environ 12 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel et de soutien œuvrant dans différents lieux de travail francophones.

- 30 -

Questions :

Marilyne Guèvremont, Cadre – service des communications

mguevremont@aefo.on.ca, 613-850-6410